

RCS : ANGOULEME

Code greffe : 1601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGOULEME atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 00029

Numéro SIREN : 349 047 084

Nom ou dénomination : A.D.P. CHARENTE -AGENCE DIFFUSION PUBLICITAIRE POUR LA CHARENTE.

Ce dépôt a été enregistré le 16/11/2023 sous le numéro de dépôt 7131

BILAN ACTIF

081 5901

ACTIF		01/01/2022 au 31/12/2022		Durée : 12 Mois	Ex.2021-12 Mois
		BRUT	AMORT. PROV.	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	CAPITAL SOUSCRIT-NON APPELE (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial (1)	30 337,35		30 337,35	30 337,35
	Autres				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Instal. techniques, mat. et out. ind.	1 593,00	1 593,00		221,93
ACTIF CIRCULANT	Autres	19 449,16	8 013,54	11 435,62	8 248,31
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participat.				
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés	335,92		335,92	300,93
	Prêts				
	Autres	1 010,00		1 010,00	1 010,00
	TOTAL II	52 725,43	9 606,54	43 118,89	40 118,52
	STOCKS ET EN-COURS				
ACTIF CIRCULANT	Matières premières et autres approv.				
	En-cours de production: biens et serv.				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	4 475,91		4 475,91	1 862,17
	AVANCES & ACPTEES VERSES SUR COMMANDES				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et cptes rattachés	43 380,61		43 380,61	10 436,66
	Autres	110,44		110,44	65,52
	Capital souscrit-appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :				
	Actions propres				
	Autres titres	4 498,94		4 498,94	4 300,00
	INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
COMPTES REGUL	DISPONIBILITES	2 502,71		2 502,71	10 224,45
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (4)	621,97		621,97	731,74
	TOTAL III	55 590,58		55 590,58	27 620,54
COMPTES REGUL	CHARGES A REPARTIR S/PLUS.EXERC. (IV)				
	PRIMES DE REMB. DES OBLIGATIONS (V)				
	ECARTS DE CONVERSION ACTIF (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)		108 316,01	9 606,54	98 709,47	67 739,06
(1) Dont droit au bail					
(2) Dont à moins d'un an					
(3) Dont à plus d'un an					
(4) Dont à plus d'un an					



BILAN PASSIF

AVANT REPARTITION

081 5901

PASSIF		01/01/2022 au 31/12/2022	01/01/2021 au 31/12/2021
		Durée : 12 Mois	Durée : 12 Mois
CAPITAUX PROPRES	CAPITAL (dont versé : 7 622,45)	7 622,45	7 622,45
	PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT		
	ECART DE REEVALUATION		
	ECART D'EQUIVALENCE		
	RESERVES		
	Réserve légale	762,25	762,25
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres	19 678,86	13 076,93
	REPORT A NOUVEAU		
PROVISIONS	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	9 086,79	6 601,93
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
	PROVISIONS REGLEMENTEES		
TOTAL I		37 150,35	28 063,56
TOTAL II			
DETTES (1)	EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
	AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
	EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT(2)	5 000,00	
	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	20 785,75	24 570,73
	AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	7 295,82	
	DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	20 813,16	3 770,77
	DETTES FISCALES ET SOCIALES	7 664,39	11 334,00
	DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
COMPTES REGUL	AUTRES DETTES		
	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (3)		
	TOTAL III	61 559,12	39 675,50
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)		98 709,47	67 739,06
(1) Dont à plus d'un an			
Dont à moins d'un an			
(2) Dont concours banc. courants & soldes créd. de banques			
(3) Dont à plus d'un an			
Dont à moins d'un an			



COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE EN LISTE

081 5901

RUBRIQUES	01/01/2022 au 31/12/2022 Durée : 12 Mois	01/01/2021 au 31/12/2021 Durée : 12 Mois
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) Ventes de marchandises Production vendue (biens et services) MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES Dont export et livraisons intracommunautaires : Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions (et amort.), transferts de charges Autres produits	151 195,16 58 881,00 210 076,16 101,95	88 392,92 72 840,00 161 232,92 2,49
TOTAL I	210 178,11	161 235,41
CHARGES D'EXPLOITATION (2) Achats de marchandises (a) Variation de stock Achats de matières premières & autres approvisionnements (a) Variation de stock Autres achats et charges externes (*) Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales Dotations aux amortissements et aux provisions : Sur immobilisations : dotations aux amortissements (b) Sur immobilisations : dotations aux provisions Sur actif circulant : dotations aux provisions Pour risques et charges : dotations aux provisions Autres charges	107 491,67 -2 613,74 52 894,93 456,00 38 919,38 4 452,32 290,48	57 198,97 6 626,05 50 409,90 665,00 37 476,73 1 801,38 14,96
TOTAL II	201 891,04	154 192,99
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	8 287,07	7 042,42
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN Bénéfice ou perte transférée III Perte ou bénéfice transféré IV * Y compris - redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		

(a) Y compris droits de douane

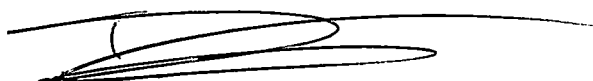
(b) Y compris dotations aux amortissements des charges à répartir

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE EN LISTE SUITE

081 5901

RUBRIQUES	01/01/2022 au 31/12/2022	01/01/2021 au 31/12/2021
	Durée : 12 Mois	Durée : 12 Mois
PRODUITS FINANCIERS De participations (3) D'autres valeurs mobilières & créances actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets s/cessions de valeurs mobilières de placement	260,10	8,29
TOTAL V	260,10	8,29
CHARGES FINANCIERES Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes s/cessions de valeurs mobilières de placement	106,37	1,39
TOTAL VI	106,37	1,39
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	153,73	6,90
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	8 440,80	7 049,32
PRODUITS EXCEPTIONNELS Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges	645,99	
TOTAL VII	645,99	
CHARGES EXCEPTIONNELLES Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements et aux provisions		447,39
TOTAL VIII		447,39
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	645,99	-447,39
PARTICIPATION DES SALAIRES AUX FRUITS DE L'EXPANSION (IX) IMPOTS SUR LES BENEFICES (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	211 084,20	161 243,70
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	201 997,41	154 641,77
BENEFICE OU PERTE	9 086,79	6 601,93
(3) Dont produits concernant les entreprises liées		
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées		

Certifié conforme à l'original



AXINE ROBIN - GERANT


FIMECO
WALTER FRANCE


APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2022

Le 30 juin 2023, à Puymoyen, Maxime ROBIN, associé unique et président de la société ADP AFFICHAGE DYNAMIQUE PUBLICITAIRE, société par action simplifiée au capital de 7623 €, immatriculée au RCS de Angoulême sous le numéro 1989B0029, et dont le siège social est situé 114 rue d'Angoulême 16400 PUYMOYEN.

Après avoir exposé qu'il a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2022,

A pris les décisions ci-après relatives à :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- L'affectation du résultat ;

Première décision :

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et se soldant par un bénéfice de 9087 euros.

Deuxième décision :

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 9086 €, de la manière suivante :

- 100 % à la réserve légale, soit 9086 euros ;

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'associé unique



**RAPPORT DE GESTION DU GERANT A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
CHARGEE D'APPROUVER LES COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

.....

Mesdames, Messieurs,

Le présent rapport de gestion est établi, conformément aux dispositions légales et réglementaires, pour rendre compte de l'activité de votre société et des résultats de la gestion de la gérance durant l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Situation, activité de la société et ses résultats au cours de l'exercice écoulé

Les résultats de l'exercice vous sont proposés dans le tableau des soldes intermédiaires de gestion, ci-après. Ils sont comparés avec ceux de l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaire s'établit à 210 076 € ht. Le résultat bénéficiaire ressort à 9 087 €.

Charges somptuaires

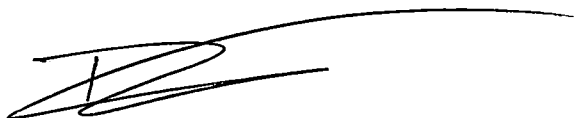
Aucune charge somptuaire, visée à l'article 39-4 du C.G.I n'a été réintégrée dans le résultat fiscal.

Frais généraux visés à l'article 39-5

Aucune réintégration de frais généraux dans le bénéfice imposable n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Le 30.06.2023

Le gérant



=====

PROCES-VERBAL DES DECISIONS

DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2023

=====

L'an deux mille vingt trois,
Le trente juin à dix heures
Le soussigné :

Monsieur Maxime ROBIN associé unique de la société ADP Affichage Dynamique Publicitaire société à responsabilité limitée au capital de 7622,25€

- 1) Déclare être appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022
- Affectation du résultat de l'exercice
- Conventions visées à l'article L 223-19 du code du commerce
- Questions diverses

- 2) Dépose sur le bureau les documents suivants :

- Le rapport de gestion
- Le texte de projet de résolution

- 3) Entérine les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'associé unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir : le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2022 ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de 9087 € décide d'affecter ce résultat de la manière suivante :

100% à la réserve légale soit 9087 €

TROISIEME DECISION

L'associé unique déclare, d'une part, qu'aucune convention nouvelle réglementée visée par l'article L 223-19, a été conclue au cours de l'exercice et, d'autre part, que les conventions antérieures qui se sont poursuivies ou ayant été modifiées au cours de l'exercice, sont décrites en annexe au présent procès-verbal.

De tout ce qui précède, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Le 01.07.2023

Monsieur Maxime ROBIN

